
FORMULAIRE D'ADHÉSION OU DE RÉ-ADHÉSION À LA SEBL – ANNÉE 2025

Nom :

Prénom :

Adresse :

Courriel :

Téléphone :

J'adhère ou je ré-adhère à la **Société d'Études de Brest et du Léon** à compter du 1^{er} janvier 2025.

Je règle la somme de :

30 euros (cotisation d'adhésion) et je reçois les deux numéros de série annuels (n° 244 et n° 245).

55 euros (cotisation de soutien) et je reçois les deux numéros de série annuels (n° 244 et n° 245) et le Hors-Série n° 13.

Soit par chèque libellé à l'ordre de « SEBL – Société d'Études de Brest et du Léon » ;

Soit par virement bancaire en précisant « Cotisation SEBL 2024 » sur le compte ci-dessous :

Établissement : 20041 – Guichet : 01013 – N° de compte : 0048361N034 – Clé : 21
IBAN : FR30 2004 1010 1300 4836 1N03 421 – BIC : PSSTFRPPREN

Date et signature :

Ce bulletin ne peut pas servir de bulletin d'abonnement aux *Cahiers de l'Iroise* pour les « personnes morales » (bibliothèques, musées, administrations...).

Le non-renouvellement est à signaler avant l'échéance, par lettre ou courriel. Par défaut, l'adhésion annuelle fait l'objet d'une tacite reconduction au tarif décidé lors de l'assemblée générale.

Retrouvez les actualités des *Cahiers de l'Iroise* et de la Société d'Études de Brest et du Léon sur notre site officiel www.cahiersdeliroise.org et sur notre page Facebook : www.facebook.com/cahiersdeliroise.

L'ANNÉE 2024 FUT MARQUÉE PAR LES 70 ANS DE LA FONDATION DE LA **SOCIÉTÉ D'ÉTUDES DE BREST ET DU LÉON** ET DE LA PARUTION DU PREMIER NUMÉRO DE LA REVUE **LES CAHIERS DE L'IROISE**. DEPUIS, 243 NUMÉROS ET 12 HORS-SÉRIE SONT PARUS, SOIENT ENVIRON 20 000 PAGES PUBLIÉES ! TOUS LES ARTICLES PARUS ENTRE 1954 ET 2010 (NOS 1 À 211) SONT LIBREMENT CONSULTABLES EN LIGNE SUR LA BASE **YROISE** EN PARTENARIAT AVEC LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE.